

**DECRET N° 2014-771 DU 29 DECEMBRE 2014**

portant adoption des états financiers exercice 2009 de l'Office Béninois de Recherches Géologiques et Minières (OBRGM).

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 94-09 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** la proclamation, du 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n° 2014-512 du 20 août 2014 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2012-191 du 03 juillet 2012 fixant la structure-type des Ministères ;
- Vu** le décret n° 2007-580 du 28 décembre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Mines, de l'Energie et le l'Eau ;
- Vu** le décret n° 2014-564 du 1<sup>er</sup> octobre 2014 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation ;
- Vu** le décret n° 99-281 du 31 mai 1999 portant approbation des statuts de l'Office Béninois de Recherches Géologiques et Minières ;
- Vu** le procès-verbal de la session du Conseil d'Administration de l'Office Béninois de Recherches Géologiques et Minières en date du 19 septembre 2013 ;
- Sur** proposition du Ministre de l'Energie, des Recherches Pétrolières et Minières, de l'Eau et du Développement des Energies Renouvelables ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 23 octobre 2014,

**D E C R E T E :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Sont approuvés les états financiers, pour exercice 2009, de l'Office Béninois de Recherches Géologiques et Minières (OBRGM), tels qu'ils sont annexés au présent décret.

**Article 2** : Le présent décret sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 29 décembre 2014

Le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement.

**Dr Boni YAYI**

Le Ministre de l'Economie, des  
Finances et des Programmes  
de Dénationalisation,

Le Ministre de l'Energie, des Recherches  
Pétrolières et Minières, de l'Eau et du  
Développement des Energies  
Renouvelables,

**Komi KOUTCHE**

**Barthélémy Dahoga KASSA**

**AMPLIATIONS** : PR4; CC 2; AN 2; CS 2; HAAC 2; CES 2; SGG 4; MERPMEDER 2; MFEPD 2; Autres Ministères 25 ;  
GCONB-INSAE 3 ; DGB-DGML-DSDV-DGTCP-DGID 5 ; IGF-CF 4 ; OBRGM 5 ; DLC 1; UAC- UP 4 ; JORB 1.